L'Avalle de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 93 rue de l'Union.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 5 JUIN 1891.

PETITES ANNONCES.

LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 32 rue de l'Union, entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacies, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE d'emploi—Un monsieur désire être employé soit comme cocher, jardinier-domestique, ou dans un restaurant—se renseigner Bulletin, 300 Romain. 26 mai—1 sem.

DEMANDES.

ON demande.—Un bon agent à la commission pour le placement de charcuiterie, fabriqué aliments liquides, marques à figures, etc., H. Dessain, Liége, Belgique.
28 mai—2 sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Odillemorel, femme de Eugène Petit, et de son mari, Eugène Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,104—Division D.

Attendu que l'acte Emile Chotin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feue Mme Odille Morel Petit, décédée, et des lettres d'administration dans la succession de Eugène Petit, son mari, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
29 mai—29—2 7 mai Greffier.

Succession de Pierre E. Gravois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 33,193.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Patrick M. Garry et Edward Flynn, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS,
28 mai—28—juin 2 6 Greffier.

Avis.

$3,400'00. Nouvelle-Orléans, 4 juin 1891.

LA soussignée certifie qu'elle était porteur d'un quart du billet de combinaison Nos 55-58-74, classe 230, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Mille Quatre Cents Piastres, le mercredi, 3 juin 1891; le dit billet ayant coûté la somme de vingt-cinq sous au bureau No 3 rue Bienville, et que le montant en a été promptement reçu, et ce, sur présentation du dit billet au bureau de la Compagnie.

MARIE C. WALKER,
5 juin—1f Biloxi, Miss.

AVIS AUX CREANCIERS.

Albert C. Marchal vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 32,464—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte, présenté par John R. Pipes, comme syndic provisoire et son compte provisoire comme syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
3 juin—3 7 12 Greffier.

Chgs. A. Fincke vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,147.—Division D

Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Chas. W. Drown, syndic de créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
30 mai—30—juin 5 9 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No. 32,894—Division C.—John Calder & Co. vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que les autres procédure contre la maison sociale de John Calder & Co. et contre ses membres et propriété soient suspendues, et qu'une réunion des créanciers de la dite raison sociale soit convoquée et tenue d'après les lois et après notices et annonces légal, le MARDI 9me jour de juin 1891, à 11 heure A. M., pardevant Jos. D. Taylor, notaire, en cette ville, au son bureau No 158 rue Commune, pour déterminer l'application de la dite raison sociale de John Calder & Co. pour un rapport en, dans et trois ans, de la date de la dite décision accordée.

Nouvelle-Orléans, Lne., 5 mai 1891.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. P. RANKIN, Député Greffier.
6 mai—au 9 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No. 32 992—Division D—Prosper Lamal vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Prosper Lamal soit et est par le présent ordonnée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Hunter O. Leake, Esq., notaire à son bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, le LUNDI, 22me jour de juin 1891, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic voter sur l'application du pétitionnaire pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Jos. A. Lombard, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 18 mai, 1891.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
19 mai—3 f (au 22 juin.

AVIS AUX CREANCIERS.

Albert C. Marchal vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 32,464—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte, présenté par John R. Pipes, comme syndic provisoire et son compte provisoire comme syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
3 juin—3 7 12 Greffier.

Chgs. A. Fincke vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,147.—Division D

Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Chas. W. Drown, syndic de créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
30 mai—30—juin 5 9 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No. 32,894—Division C.—John Calder & Co vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que les autres procédure contre la maison sociale de John Calder & Co. et contre ses membres et propriété soient suspendues, et qu'une réunion des créanciers de la dite raison sociale soit convoquée et tenue d'après les lois et après notices et annonces légal, le MARDI 9me jour de juin 1891, à 11 heure A. M., pardevant Jos. D. Taylor, notaire, en cette ville, au son bureau No 158 rue Commune, pour déterminer l'application de la dite raison sociale de John Calder & Co. pour un rapport en, dans et trois ans, de la date de la dite décision accordée.

Nouvelle-Orléans, Lne., 5 mai 1891.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. P. RANKIN, Député Greffier.
6 mai—au 9 juin

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 4 JUIN—CLASSE No 231.
Tirage de 4 heures P. M.

9	69	53	16	70	45	14	75	79	61	3	31

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 4 juin 1891—4 heures P. M.
J. A. J. ROUSSEAU,
W. H. PENDERGAST,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUES.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Rendu plus vigoureux et plus attrayant par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attesté ainsi qu'il suit:

Nous désirons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
Jos. Ewing
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

H. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank.
A. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

—A—

Tirage Semestriel de $40.00,

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 16 JUIN 1891.

GRAND

$600

60,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS.

1 Lot de...	$600,000, soit	$600,000
1 Lot de...	200,000,.....	200,000
1 Lot de...	100,000,..	100,000
1 Lot de..	50,000,.....	50,000
2 Lots de..	20,000,.....	40,000
5 Lots de..	10,000,.....	50,000
10 Lots de..	5,000,.....	50,000
25 Lots de..	2,000,.....	50,000
100 Lots de..	800	80,000
200 Lots de..	600,.....	120,000
500 Lots de..	400,.....	200,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $1,000, soit.....		$100,000
100 Lots de...	$800, ...	80,000
100 Lots de...	$400, ...	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $200, soit.....		$199,800
999 Lots de $200, ...		199,800
3,143 Lots se montant à.....		$2 159,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $40; Demi, $20; Quart, $10; Huitième, $5; Vingtième, $2; Quarantième, $1, (rien de moins).

Prix pour les clubs, 35 fractions de billets $1 pour $30.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mâle à toutes les Loteries, nous ne servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. La sûreté postale néanmoins continuera à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTREES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—Un Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat, à une élection qui aura lieu en avril 1892, et qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et maisons bâtées à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance de gros numéros.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Second District, portant le numéro municipal 185 rue de la Douane.

A. J. Cahill vs Mme Amelia Hodgson et als:

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 32,941.—Ba-verta d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 3 juillet 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues de la Douane, Romparts, Bienville et Bourbon, portant le numéro municipal 185 rue de la Douane, le dit lot de terre mesure (mesure française) trente-sept pieds de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de cent dix pieds en ligne parallèle, et est borné sur le côté vers la rue des Remparts par la propriété appartenant ou ayant appartenu à Cunningham, et sur le côté vers la rue Bourgogne par la propriété appartenant ou ayant appartenu à S. Blanc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 juin—2 9 16 23 30—3 juillet

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Deuxième District.

Paul Albert Bacus vs Alexandre Louis Barthelemy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,383—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre lots de terre avec les améliorations, etc, qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet bor é par les rues St Philippe, Deuxième, Troisième et Ursulines et désignés par les Nos 4, 5, 6 et 7. Les lots Nos 4, 5 et 6 mesurent chacun trente pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Ursulines sur cent pieds de profondeur, le lot No 7 formant le coin des rues Ursulines et Deuxième; le lot No Sept mesure trente pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Ursulines sur cent pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 mai—4 11 18 25—juin 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations d'une imprimerie de premier ordre, meubles de bureau, etc.

A deux mois de crédit.

Mme Ferdinand Reusch Jr. et als. vs. Brandao & Gill.

James H. Gintz vs. Brandao & Gill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 32,629 et 32,658—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, privilèges et priviléges y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Decatur (anciennement Vieille-Levée), Hospital et Chartres, désigné par le No "Quinze" sur un plan dressé par A. Simpson, architecte, déposé au bureau de Henry T. Caire, ex-notaire public en cette ville, d'après le plan No Seize du Livre de Plans No 81, ledit lot mesurant, en mesure américaine, vingt (20) pieds un (1") pouce et six (6") lignes de face à la rue Conti sur une profondeur de soixante-trois (63) pieds et neuf (9") lignes, plus ou moins, entre lignes égales et parallèles, les bâtisses portant le numéro municipal Dix-huit.

Acquis par le défendeur par achat de Louis Eternod, par acte passé devant Joseph D. Taylor, notaire, le 22 août 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 mai—4 11 18 25—juin 1 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve H. Meyer vs. Adam Ohler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,747.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Union, Grande-Hommes, Sagatelle et Orange, et mesurant, pied français, cinquante pieds de façade rue de l'Union, sur cent quarante-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été achetée par le défendeur de John Jacob Loeoll par acte passé le 14 avril 1875 pardevant M. T. Duchez, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 mai—5 12 19 26—juin 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Presses d'imprimerie, caractères, moteur électrique, etc,

Mme Ferdinand Reusch Jr vs Brandao & Gill.

James H. Gintz vs Brandao & Gill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,629 et 32,658.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile et District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

En certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, privilèges et priviléges y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Decatur (anciennement Vieille-Levée), Hospital et Chartres, désigné par le No "Quinze" sur un plan dressé par A. Simpson, architecte, déposé au bureau de Henry T. Caire, ex-notaire public en cette ville, d'après le plan No Seize du Livre de Plans No 81, ledit lot mesurant, en mesure américaine, vingt (20) pieds un (1") pouce et six (6") lignes de face à la rue Conti sur une profondeur de soixante-trois (63) pieds et neuf (9") lignes, plus ou moins, entre lignes égales et parallèles, les bâtisses portant le numéro municipal Dix-huit.

Acquis par le défendeur par achat de Louis Eternod, par acte passé devant Joseph D. Taylor, notaire, le 22 août 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 mai—4 11 18 25—juin 1 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Second District.

Augste Hnard vs Louise T. H. McConnell et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,783—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Claiborne, Robertson, Annette et l'avenue St-Bernard, mesurant 32 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Claiborne sur 115 pieds 1 pouce 8 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Ensemble une maison double couverte en ardoises, divisée en deux locations, ayant six chambres, une grande galerie derrière, attenant à la cuisine dans laquelle se trouve deux chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Un tiers au comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit au billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage. L'acquéreur, en sus, tiendra les taxes pour l'année 1891 et payera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred. Zenger, notaire.

3 mai—3 9 16 23 30—juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Emma W. Hansell et als. vs Henry H. Hansell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,339—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Robertson, Annette et l'avenue St-Bernard, mesurant 32 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Claiborne sur 115 pieds 1 pouce 8 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Ensemble une maison double couverte en ardoises, divisée en deux locations, ayant six chambres, une grande galerie derrière, attenant à la cuisine dans laquelle se trouve deux chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Un tiers au comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit au billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage. L'acquéreur, en sus, tiendra les taxes pour l'année 1891 et payera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred. Zenger, notaire.

3 mai—3 9 16 23 30—juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Second District, portant le numéro municipal 185 rue de la Douane.

A. J. Cahill vs Mme Amelia Hodgson et als:

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 32,941.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 3 juillet 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues de la Douane, Remparts, Bienville et Bourbon, portant le numéro municipal 185 rue de la Douane, le dit lot de terre mesure (mesure française) trente-sept pieds de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de cent dix pieds en ligne parallèle, et est borné sur le côté vers la rue des Remparts par la propriété appartenant ou ayant appartenu à Cunningham, et sur le côté vers la rue Bourgogne par la propriété appartenant ou ayant appartenu à S. Blanc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 juin—2 9 16 23 30—3 juillet

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Deuxième District.

Paul Albert Bacus vs Alexandre Louis Barthelemy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,383—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre lots de terre avec les améliorations, etc, qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St Philippe, Deuxième, Troisième et Ursulines et désignés par les Nos 4, 5, 6 et 7. Les lots Nos 4, 5 et 6 mesurent chacun trente pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Ursulines sur cent pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 mai—4 11 18 25—juin 1 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve H. Meyer vs. Adam Ohler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,747.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Union, Grande-Hommes, Sagatelle et Orange, et mesurant, pied français, cinquante pieds de façade rue de l'Union, sur cent quarante-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été achetée par le défendeur de John Jacob Loeoll par acte passé le 14 avril 1875 pardevant M. T. Duchez, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 mai—5 12 19 26—juin 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Deuxième District.

Auguste Hnard vs Louise T. H. McConnell et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,783—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Robertson, Annette et l'avenue St-Bernard, mesurant 32 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Claiborne sur 115 pieds 1 pouce 8 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Ensemble une maison double couverte en ardoises, divisée en deux locations, ayant six chambres, une grande galerie derrière, attenant à la cuisine dans laquelle se trouve deux chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Un tiers au comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit au billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage. L'acquéreur, en sus, tiendra les taxes pour l'année 1891 et payera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred. Zenger, notaire.

3 mai—3 9 16 23 30—juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison Double rue Claiborne No 432, près du Marché St-Bernard.

Veuve Pour effectuer un partage.

Philip Schroder vs Madame M. J. Fagot, autrice naturelle, et als.

No 30,004—Division B—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur,—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 6 juin 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 23 avril 1891, et signé le 29 avril 1891; la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Annette et l'avenue St-Bernard, mesurant 32 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Claiborne sur 115 pieds 1 pouce 8 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Ensemble une maison double couverte en ardoises, divisée en deux locations, ayant six chambres, une grande galerie derrière, attenant à la cuisine dans laquelle se trouve deux chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Un tiers au comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit au billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage. L'acquéreur, en sus, tiendra les taxes pour l'année 1891 et payera comptant sur les lieux 10 pour cent du montant de la vente au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

3 mai—3 9 16 23 30—juin 6 13 20 27

PAR JAS P. GUINAULT.

Maison Double rue Claiborne No 432, près du Marché St-Bernard.

Veuve Pour effectuer un partage.

Philip Schroder vs Madame M. J. Fagot, autrice naturelle, et als.

No 30,004—Division B—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur,—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 6 juin 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu du jugement de l'Honorable Cour Civile et District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 23 avril 1891, et signé le 29 avril 1891; la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Annette et l'avenue St-Bernard, mesurant 32 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Claiborne sur 115 pieds 1 pouce 8 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une maison double couverte en ardoises, divisée en deux locations, ayant six chambres, une grande galerie derrière, attenant à la cuisine dans laquelle se trouve deux chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Un tiers au comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit au billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage. L'acquéreur, en sus, tiendra les taxes pour l'année 1891 et payera comptant sur les lieux 10 pour cent du montant de la vente au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

3 mai—3 9 16 23 30—juin

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété Magasin de choix.

Ce magasin splendide en briques à quatre étages.

No 22 rue Magasins, près Commune.

Le magasin désirable en briques à quatre étages.

No 74 rue Commune, près Magasins.

—DANS L'AFFAIRE DE—

Brice Sembre vs. Ses Créanciers.

Sur la demande du Syndic pour un partage.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 32,029.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 13 juin 1891, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 6 mai 1891 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Robertson, Annette et l'avenue St-Bernard, mesur